



AMAP LEGUMES - CONTRAT 2023/2024

- Le présent contrat règle les modalités de vente entre le producteur de légumes et le consommateur de légumes pour xx paniers étalés sur 42 semaines à partir du **vendredi 19 mai 2023 jusqu'au vendredi 15 mars 2024**
- Tous les chèques sont remplis et datés à la signature du contrat. Leur encaissement sera effectué aux dates précisées dans le tableau ci-dessous :
Il n'y aura pas de distribution les 29 décembre 2023 et 5 janvier 2024. Il est possible d'enlever 2 livraisons à votre convenance, dans ce cas, vous devez établir les chèques suivant l'option 2 (*). Les dates sont à transmettre au plus tard le 30 juin et ne sont pas modifiables.

Paiement	Panier unique à 14€	Option 2 avec 2 dates en moins
6 chèques à la signature du contrat à l'ordre du GAEC Aux Petits Oignons	98€ fin-mai 2023	93€ fin-mai 2023
	98€ mi-juillet. 2023	93€ mi-juillet. 2023
	98€ mi-sept. 2023	93€ mi-sept. 2023
	98€ mi-nov. 2023	93€ mi-nov. 2023
	98€ mi-janv 2024	94€ mi-janv 2024
	98€ mi-mars 2024	94€ mi-mars 2024

- En cas d'absence le jour de la livraison, j'organise le retrait de mon panier par une personne de ma connaissance. **En cas d'oubli, mon panier ne sera ni remplacé ni remboursé.**

Fait à Grandchamps des Fontaines, le
En 2 exemplaires originaux

Le producteur :

GAEC aux petits oignons/ Anne-Claire Guitteny
et Jean-Baptiste Fourmont

La Noé Verte
44119 Grandchamp des Fontaines
Tel : 06 70 45 43 95

Le Consom'acteur :

Nom :
Adresse

Portable :
Mail :

Distribution des courses :

Afin de limiter les pertes dues aux conditions de stockage, vous recevrez les courses entières type butternut et potimarron en 1 seule fois. Un environnement chauffé est propice à leur bonne conservation.

CALENDRIER DES DISTRIBUTIONS

19/05/2023	26/05/2023	02/06/2023	09/06/2023
16/06/2023	23/06/2023	30/06/2023	07/07/2023
14/07/2023	21/07/2023	28/07/2023	04/08/2023
11/08/2023	18/08/2023	25/08/2023	01/09/2023
08/09/2023	15/09/2023	22/09/2023	29/09/2023
06/10/2023	13/10/2023	20/10/2023	27/10/2023
03/11/2023	10/11/2023	17/11/2023	24/11/2023
01/12/2023	08/12/2023	15/12/2023	22/12/2023
12/01/2024	19/01/2024	26/01/2024	02/02/2024
09/02/2024	16/02/2024	23/02/2024	01/03/2024
08/03/2024	15/03/2024		

Permanences :

J'accepte d'effectuer, durant la période du contrat, une permanence sur le lieu de distribution. Je choisirai une date que j'indiquerai sur le calendrier des permanences disponible avec la feuille d'émargement lors des distributions.

Coordinateur légumes :

Stéphanie Cartron
3 rue des Petites Haies
44119 Grandchamp des Fontaines
Portable : 06 28 29 05 45
s.cartron@free.fr



PRINCIPES DE L'AMAP LEGUMES

Préambule :

Notre AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) respecte les principes de la charte établie par l'association Alliance Provence, qui anime le réseau des **AMAP**.

Les objectifs d'une AMAP sont entre autres de :

- maintenir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, mettre en place une économie solidaire de proximité entre villes et campagnes,
- permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité de leur choix, en étant informés de leur origine, et de la façon dont ils ont été produits.

Les engagements du producteur :

- Je m'engage à fournir des légumes non traités de saison, frais, cultivés dans une démarche excluant tout intrant d'origine chimique.
- Je serai présent tous **les vendredis entre 17h45 et 19h15** sur le lieu de distribution : rue du Général de Gaulle (en face de la pharmacie), 44119 Grandchamp des Fontaines
- Je détermine le contenu du panier en fonction de la quantité et de la diversité des légumes disponibles.
- Je m'engage à fournir un panier diversifié chaque semaine
- Je m'engage à fournir des **variétés de légumes non hybrides F1** c'est-à-dire variétés fixées.
- J'installe une **table d'échange** à côté de la table d'émargement.
- Je peux m'approvisionner auprès d'un **partenaire maraîcher** local possédant le label « AB » si ma production personnelle est insuffisante. Pour diffuser l'information, j'affiche la liste des produits concernés et leur origine.
- J'accepte l'aide de personnes volontaires pendant les distributions.

Les engagements du consommateur :

- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs, les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. Mais à l'inverse je peux penser que de bonnes conditions de culture peuvent augmenter la production. En conséquence de quoi je comprends qu'en devenant partenaire, j'accepte de partager les risques et les bénéfices.
- Lorsque je constitue mon panier, je ne choisis pas les légumes, je respecte l'étiquetage des paniers par valeur, je pèse les légumes au plus juste et jamais en excès.
- J'autorise le producteur, si un légume ou plusieurs légumes ne produisent pas en volume suffisant, à s'approvisionner auprès de partenaires maraîchers locaux possédant le label « AB ».
- Je viens remplir mon panier **au local de distribution : Rue du Général de Gaulle, 44119 Grandchamp des Fontaines, (en face de la pharmacie) tous les vendredis entre 18h00 et 19h00**, ce qui me permet de mieux connaître notre agriculteur partenaire.
- Quand je ne peux pas venir chercher mon panier, je cherche quelqu'un qui soit prêt à prendre le panier et émarger à ma place.
- Si je suis absent sans avoir prévenu, alors mon panier est mis à disposition de l'équipe responsable de la distribution à l'issue de celle-ci soit après 19h15.
- J'accepte d'effectuer, durant la période du contrat, **une permanence** sur le lieu de distribution (17h45/19h15).
- Je peux être invité à participer aux ateliers pédagogiques proposés par le producteur.
- **Tous les chèques sont remplis à la signature du contrat.** Leur encaissement sera effectué aux dates précisées dans le tableau joint au contrat.